

RAPPORT DE LA FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL

CENTRE PEDAGOGIQUE ET THERAPEUTIQUE DE DOMBRESSON

EXERCICE 2013

133e RAPPORT ANNUEL

**MEMBRES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA FONDATION
FRANÇOIS-LOUIS BOREL
Au 31 décembre 2013**

M.	Richard BARZE, architecte, président, Cernier	dès 2005
M.	Jean-Marc TERRIER, notaire, vice-président, Cernier	dès 1997
Mme	Mireille BELTRAME, administratrice, Dombresson	dès 2013
Mme	Christine FISCHER, infirmière, députée au Grand Conseil, Saules	dès 2009
Dr	Jean-Louis GIOVANNONI, médecin, Dombresson	dès 2001
Dr	Pierre-Alain KRAMER, médecin-dentiste, Chézard	dès 1997
Drs	Stéphanie MAULER, psychiatre, Neuchâtel	dès 2001
Mme	Yvette PAROZ VEUVE, greffière, Savagnier	dès 2009
Mme	Anne-Christine PELLISSIER, conseillère communale, Engollon	dès 2013
Mme	Laurence PERRIN, conseillère communale, Cortaillod	dès 2010
M.	Jean-Bernard STEUDLER, agriculteur, député au Grand Conseil, Chézard	dès 2013

Représentant du Service des Institutions pour Adultes et Mineurs :

M. Luca FUMAGALLI, adjoint au chef de service

Représentants de la direction :

M. Jean-Marie VILLAT, directeur
M. Vincent PERRIN, sous-directeur
M. Patrick MELICHAR, administrateur
M. Gilbert EPPNER, adjoint de direction

Représentant du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence :

Dr. Michael RENK, médecin chef

Représentants du personnel :

M. Eric BINDITH, concierge
M. Gustavo RUEGGER, éducateur

COMMISSAIRES VERIFICATEURS

Mme Christine FISCHER, Saules
M. Pierre-Alain KRAMER, Chézard

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Par testament du 2 juillet 1864, François-Louis Borel a institué l'Etat de Neuchâtel héritier de ses biens, à charge de les affecter à une oeuvre d'utilité publique désignée par le Grand Conseil.

Aux termes d'un décret du 19 novembre 1873, le Grand Conseil décide de consacrer ces biens à la fondation d'un asile pour l'enfance malheureuse.

Le 17 juin 1876, il arrête que l'asile en question sera établi à Dombresson et charge le Conseil d'Etat de pourvoir à l'acquisition des terrains nécessaires.

A l'origine, les hôtes de l'institution étaient dans leur quasi-totalité des orphelins. Certaines transformations profondes intervenues dans notre société au cours de ces dernières décennies, ont eu pour conséquences la réduction progressive du nombre des orphelins et leur remplacement par des enfants inadaptés (enfants nés hors mariage, de parents divorcés, enfants atteints de troubles du comportement ou de déficience mentale. Dès lors, la nécessité s'est fait sentir au cours des dernières années de spécialiser nos institutions pour enfants et adolescents, ceci afin d'en tirer le maximum d'avantages, de résultats et d'efficacité. Cette évolution a encore été accélérée par l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité.

Depuis 1967, au lieu d'être ouvert à tous les enfants orphelins ou abandonnés comme le voulait à l'origine le législateur, le Centre pédagogique de Dombresson s'est donc spécialisé dans l'accueil, le traitement, l'instruction et la formation d'une catégorie déterminée d'enfants, à savoir ceux souffrant de troubles du comportement.

En 1995, le Centre pédagogique est devenu Centre pédagogique et thérapeutique reconnu comme station de formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents par la Fédération des Médecins suisses.

FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL

RAPPORT DU PRESIDENT

L'année 2013, comme celle de 2012, fût relativement calme, sans grand événement ou fait marquant la vie de la Fondation que j'ai le plaisir de présider. La Fondation François-Louis Borel est une institution qui continue à bien fonctionner grâce à l'enthousiasme et la fidélité de l'équipe éducative, appuyée par une gestion rigoureuse du quotidien de toute la direction.

Au terme de cette nouvelle année, je tiens donc, et une fois encore, à remercier l'ensemble des collaborateurs de la Fondation pour la remarquable qualité du travail accompli, qualité bien entendu reconnue par l'ensemble des membres de la Commission de surveillance. Malheureusement, et ce fût le point noir de l'année écoulée, c'est avec une énorme tristesse que nous avons appris le décès de Didier Yerly, sous-directeur jusqu'en 2009, qui s'est dépensé sans compter en consacrant son temps et son énergie à l'engagement et l'appui de toute l'équipe, en faveur de l'enfance et l'adolescence en difficulté.

Dans les points positifs, notre Commission de surveillance s'est étoffée par l'arrivée de nouveaux membres en la personne de Madame Anne-Christine Pellissier, représentant la Commune de Val-de-Ruz, en sa qualité de Conseillère communale, et celles de Madame Mireille Beltrame et de Monsieur Jean-Bernard Steudler. Je tiens à les remercier de leur nouvel engagement dans notre Commission, qui par sa diversité est la condition sine qua none d'une activité riche et créatrice.

Les travaux de génie civil et rural, suite logique du remaniement parcellaire pour le domaine de Dombresson et fruit du travail effectué par la Sous-commission agricole, vont bon train et ont permis de finaliser la séparation des terres et des bâtiments tout en autorisant la poursuite de l'étude du dossier d'implantation d'une structure concordataire fermée pour filles, à l'emplacement de la ferme.

Toutefois, les écueils décrits dans mon précédent rapport ont largement retardé le travail du groupe de pilotage de cette étude, auxquels s'ajoutent maintenant la problématique du financement de la construction et le pilotage de la suite de ce projet. Malgré ce constat, la Commission de surveillance, qui a toujours soutenu ce projet, est entrée en matière, lors d'une séance extraordinaire, quant à l'octroi d'un droit de superficie en faveur de la Fondation Suisse Bellevue, permettant à cette dernière de déposer une demande de reconnaissance de son projet auprès de l'Office fédéral de la Justice avant le 28 février 2014. Nous sommes donc en attente de l'évolution de ce dossier et des implications futures pour notre Fondation, avant de pouvoir traiter les questionnements que les différentes variantes peuvent encore susciter.

Sur un plan administratif, je dois une fois de plus et à titre personnel, regretter les perpétuelles et linéaires économies budgétaires, sans négociation, qui nous empêchent toujours d'augmenter la dotation du secrétariat, à raison d'un petit 20% afin de pallier aux exigences accrues des Services de l'Etat, qui paradoxalement, nous demandent des économies. Il en est de même de la dotation de psychomotricité ou de certaines envies, quelque peu lassantes, de monopoles que l'on souhaiterait nous imposer.

La Commission de surveillance affrontera toutefois cette nouvelle période avec le souci d'un soutien sans faille au bon fonctionnement de la Fondation François-Louis Borel.

Le Président : R. Barzé

RAPPORT DU DIRECTEUR POUR L'ANNEE 2013

D'une manière générale, cette année 2013 a été colorée par le même plaisir à prendre en charge les enfants, le même enthousiasme et la même motivation, que les années précédentes.

Malgré le fait que souvent les enfants qui nous sont confiés sont considérés comme "difficiles", nous constatons que la forme de travail avec eux et leurs familles influence positivement le climat institutionnel. En effet, après 23 ans maintenant de direction, je peux commencer à poser un regard sur notre action, comparer l'institution d'aujourd'hui avec celle d'il y a vingt ans. Un des buts des actions mises en place pour les enfants, les parents, mais aussi les professionnels, était la diminution de la violence. Travailler sur la violence au sein d'une institution comme Dombresson, violence souvent présente dans le contexte de vie des enfants qui nous sont confiés, implique de donner la possibilité aux adultes encadrant de penser leurs actions, de faire une réelle place à l'enfant et à sa famille dans tous les actes éducatifs, d'être acteurs de leurs relations et non simples exécutants de directives internes. Nous sommes dans une dimension réflexive. C'est ce travail de réflexion, mis en place à travers de nombreux groupes de travail ou de réflexions, qui a progressivement conduit les adultes à repenser leur perception de l'enfant et leur approche éducative. C'est ce travail qui a permis les expérimentations de nouveaux modèles éducatifs, souvent innovants. Cela ne signifie nullement que ce qui était encore au début de ma direction était faux, mais cela signifie que nous devons intégrer les courants de penser sociétaux. Ceux-ci agissent aussi au sein des institutions qui ne peuvent rester en deçà de l'évolution, tels des oasis passéistes et nostalgiques. La prise en compte du respect du droit de la personne qu'il soit parent ou enfant ou travailleur social, influence notre réalité quotidienne. Nous devons non seulement l'accepter mais le promouvoir. Ainsi la violence des adultes à l'égard des enfants, je pense ici à la simple gifle, a aujourd'hui pratiquement disparu de notre institution. La violence des enfants à l'égard des adultes s'est raréfiée et surtout, nous ne répondons plus à celle-ci par une contre-violence à priori pourtant justifiable, mais par des formes d'accompagnement qui incluent souvent l'enfant et sa famille. La violence entre enfants, elle, reste une difficulté dans une structure qui accueille un nombre important d'enfants et adolescents connaissant des problèmes de cet ordre. Un travail important reste à faire sur ce plan. Nous avons développé le placement individualisé, qui permet de respecter tant l'enfant que la famille. Je pense que nous allons vivre une étape d'augmentation progressive de la participation des enfants à leur vécu institutionnel. Je décris plus loin quelque un des éléments tant contextuels que spécifiques mis en place qui, pour certains, sont encore à l'état embryonnaires, mais qui prendront, dans les années à venir, une place certaine au sein de la vie institutionnelle des enfants comme des adultes.

Je vais donc détailler en deux chapitres certains aspects gravitant autour du paradigme de bienveillance, puis je terminerai ce rapport en vous présentant quelques événements concrets qui ont coloré notre année 2013 ou qui sont "doucement" anecdotiques.

1. Forme de travail développé en collaboration avec l'office fédéral de la justice

J'en parlais dans le cadre du rapport 2012, notre structuration institutionnelle des places s'est modifiée. D'un nombre total d'enfants fixé à 45 (5 groupes de 9 places), nous sommes passés à un découpage en :

- placements reconnus OFJ, (35 places),
- placements partiels (10 places),
- enfants suivis en phase de progression (6 places),
- auxquels s'ajoutent les suivis à domicile.

Dans le rapport 2012, j'évoquais la probable diminution du taux d'occupation, calculé sur les journées, en raison de cette nouvelle structuration. La réalité confirme que selon les modalités de calculs retenues, qui relèvent d'aspects techniques trop longs à préciser ici, le taux d'occupation de 2013 peut autant être de 86,8% que de 115,8%. Or ces taux ne traduisent aucunement une diminution du nombre d'enfants pris en charge. Ils se basent sur les journées de présence.

La pression qui pourrait résulter de l'analyse brute de telles données est à mettre en lien avec la violence institutionnelle. Les méthodes pédagogiques influencent le taux d'occupation basé sur les journées. Nous en sommes conscients. Mais elles n'influencent pas, à Dombresson, le taux d'occupation fondé sur le nombre d'enfants suivis. Or notre priorité doit être le développement de moyens éducatifs bien traitant et respectueux de tous. Que nous prenions en charge 10 enfants par des suivis mixtes familles - institution et que ces 10 enfants évoluent sans ressentir une injustice du fait de leur placement est, à long terme, le gage d'une approche éthiquement responsable de l'action éducative. Placer par principe ces enfants 5 à 7 jours par semaine augmenterait certes le taux d'occupation, mais générerait de nouvelles victimes. Et nous savons que la notion de victimes des placements considérés comme abusifs est très présente et à mon sens justifiée, dès lors que l'on sait pouvoir faire autrement.

J'ai pu constater que le SIAM (service des institutions pour adultes et mineurs) partage ce point de vue et j'en suis heureux. Cependant je ne peux exclure qu'à la faveur de réflexions purement administratives et techniques comme les taux d'occupation, on oublie un jour qu'un placement, pour un enfant, est toujours une injustice voire un drame, et qu'il doit donc être compris et accompagné de manière à le rendre le moins lourd possible.

2. Commissions de travail

Le travail par commissions fait partie de nos façons d'approfondir différents sujets. Si ces sujets peuvent être techniques et pratiques, ils sont aussi, souvent, en lien avec notre recherche de prise en compte de l'enfant, des parents et des adultes dans notre action quotidienne.

En guise d'exemple, actuellement nous avons mis sur pieds

- une commission très technique : La "*commission horaire*" qui redéfinit les horaires des éducateurs sur la base de la convention collective. Elle est animée par M. Eppner, adjoint de direction.
- la "*commission écologie*", qui réfléchit à notre façon de vivre la dimension écologique dans l'institution et a récemment intégré remarquablement les enfants à sa démarche. Elle est animée par M. Melichar, administrateur.
- La "*commission observation durant le stage*" qui vise à exploiter au mieux la période de stage de l'enfant dans l'institution, stage qui fait déjà partie intégrante du placement qui débute par le premier entretien d'admission. Notre objectif est de pouvoir déterminer de façon étayée le modèle d'encadrement le plus pertinent pour l'enfant après le stage.
- Le "*groupe ressource*" animé par un intervenant extérieur, a pour but de créer un groupe d'adultes formés à prendre en charge ou accompagner des collègues confrontés à des situations professionnelles difficiles (violence de la part d'enfants, fatigue, etc).
- Un "*forum*" qui regroupe des enfants et des adultes et qui constitue notamment un lieu d'apprentissage de la démocratie : des votations permettent de nommer des délégués, le forum se réunit de manière régulière, il fait des propositions, gère un

budget de CHF 1000 / an et peut intervenir sur tout les aspects de la vie institutionnelle. Mais les enfants ont l'obligation de réfléchir aux demandes qu'ils font¹.

- Enfin, une commission "droits de l'enfant", qui travaille actuellement sur le développement, au sein de l'institution, des standards éthiques de qualité "Quality4Children" à travers une passation des standards auprès d'enfants et adolescents de notre institution².

Ce travail par commission se poursuit presque continuellement, certaines commissions aboutissant à un rapport final laissant la place à d'autres.

C'est par ce moyen que nous avons par exemple créé, sur la base du travail de la "commission chambre de soin" en vigueur en 2011-2012, une chambre "hypo-stimulante" qui remplace de fait la chambre d'isolement, utilisée jusque là occasionnellement.

Ces thèmes pourraient être abordés en colloques, mais nous pensons, actuellement du moins, préférable de les déléguer à des personnes qui choisissent d'approfondir des domaines spécifiques qui sont ensuite présentés et validés par toute l'institution.

D'autres temps institutionnels existent qui consistent en des journées de formation interne centrées généralement sur des approches d'ordre systémique. Ces journées ont lieu tout les 18 mois environ. À l'automne 2013, nous avons reçu M. Ivan Rondelli, systémicien français bien connu, qui nous a passionnés par un sujet particulier, les "*invitations relationnelles*".

Ces démarches habillent le corps de notre action, fondée sur le placement individualisé. Je pense que cette évolution ne sera jamais terminée mais que nous aurons avancé dans le sens du respect de l'enfant. C'est là le principal à mes yeux et cela fait partie intrinsèque de la prise en compte de la violence au sein d'une institution comme la nôtre.

3. Pour conclure ce rapport, voici encore quelques points :

- *L'établissement concordataire fermé pour filles* : rien n'est simple sur ce plan. L'établissement est toujours prévu à Dombresson, mais la date d'ouverture de celui-ci, s'il se réalise, est reportée en raison du retard pris indépendamment de la volonté du groupe de travail de la Fondation Suisse Bellevue, chargé de mener ce dossier à terme. Ce groupe travaille en collaboration intense avec la direction et les organes de la Fondation Borel.
- *Une tradition* dont je ne parviens pas retrouver l'origine précise, mais qui émane probablement du début du 20^e siècle, perdure aujourd'hui. En effet, le village de Dombresson accueille chaque troisième lundi de mai la "foire de printemps". Cette foire avait et a toujours une réputation assez importante. Elle attire des centaines, voire des milliers de personnes. Lors de cette foire, les forains installent leurs manèges dans la cour de l'école du village. C'est là que s'est ancrée une tradition, celle d'un troc :
 - le responsable d'un des manèges apporte, pour les enfants de la Fondation Borel, une belle quantité de jetons, leurs permettant d'aller sur les diverses attractions ainsi que du chocolat.

¹ Par exemple, le forum a souhaité augmenter l'argent de poche donné aux enfants, à cette fin ils ont fait une étude dans les autres institutions du canton et du Jura, ils ont réalisé des tableaux comparatifs et formulé une demande étayée, qui a alors été acceptée.

² <http://www.quality4children.ch/>, standards européens développés à partir de l'écoute d'enfants, de parents et de professionnels de nombreux pays d'Europe, divisés en 3 parties : le processus d'admission, le placement et le processus de sortie.

- En contrepartie, la Fondation fournit du fromage et du vin, afin de permettre aux forains de se faire une fondue quand ils le souhaitent.

Ayant découvert cette coutume à mon arrivée en 1991, les forains et moi avons convenu que, malgré l'évolution de la société, l'évolution des types d'attractions pour enfants et/ou des rites des populations, nous allions la conserver. Aujourd'hui encore, nous procédons chaque printemps à cet échange avec le responsable d'un des manèges, porte-parole des autres, M. Jean-Daniel Röthlisberger. Ce troc traditionnel, même si aujourd'hui les possibilités de loisirs des enfants n'ont sans doute plus rien à voir avec celles des années 30, 50, voir 60, permet à ceux-ci de profiter des carrousels (tout en dégustant du chocolat...) et aux forains de s'offrir une fondue. Mais surtout, le lien qui s'exprime à travers ce troc est une richesse en lui-même. L'inclusion de la Fondation Borel dans le tissu villageois passe aussi par des actes de cet ordre. Je tiens donc à exprimer encore ici mes vifs remerciements à M. Jean Daniel Röthlisberger ainsi que ses collègues et j'espère que nous pourrons continuer longtemps encore cet échange.

- *Le 7 juin 2013*, nous avons réuni à Dombresson un grand nombre d'enfants anciennement placés et aujourd'hui adultes, ainsi que le personnel, les enfants actuels et les anciens membres du personnel. Pour les retrouver, nous avons créé un profil Facebook, pratiqué le "bouche à oreilles" et eu des contacts épistolaires. Cependant beaucoup d'enfants ont changé de lieu de domicile, beaucoup de filles ont changé de nom, certains enfants ne veulent plus rien entendre de l'institution... et d'autres apprécient ou ont apprécié de revenir, de nous présenter leurs enfants, de leur faire visiter les lieux.

Tout le personnel s'est associé pour faire de cette rencontre un moment d'exception. La visite des lieux était libre. Des enfants d'aujourd'hui guidaient d'anciens enfants. Les anciennes photos ont pu être emportées librement par qui le souhaitait³. Une cérémonie officielle assortie d'un clip réalisé par les enfants, des résultats d'un concours de logo et d'une photo d'ensemble, a pu se dérouler sous un soleil bien présent. Divers stands alléchants ont permis à chacun de se nourrir et de s'hydrater gratuitement. Les anciens membres du personnel, comme tous les participants, ont savouré ces retrouvailles.

Bref, ce fut un grand moment. Merci encore à tous.

- *Le renard* : parmi les anecdotes, relevons la tristesse importante que les enfants ont ressentie lorsqu'un matin, ils ont trouvé pratiquement toutes nos poules et autres animaux du parc animalier, tués par un renard qui s'était introduit par delà les grilles. Les enfants qui s'occupaient du parc ont profité du 7 juin pour réaliser une collecte et permettre le remplacement des animaux. Le forum a travaillé sur le problème de la sécurité contre les renards et a fait des propositions qui ont pu être appliquées (élévation de la barrière et électrification de celle-ci). Bref une émotion pour tout le monde et un acte collectif remarquable pour ce parc qui, à cette occasion, a vu son sens être confirmé.
- Sur un plan pédagogique, je relèverai encore l'intérêt créé par notre forme de travail individualisé auprès d'institutions et autres services suisses et français. Les visites de notre institution ou les invitations à présenter notre travail ont été nombreuses. Deux membres de notre équipe éducative ont été sollicités pour présenter en allemand dans le cadre d'un congrès à Brunnen, le groupe expérimental⁴. Le rapport de cette expérience, qui nous a permis de développer des modalités de travail appliquées aujourd'hui dans toute l'institution, est disponible en français, allemand et anglais sur ce site.

³ Parfois des parents ont pu montrer à leurs enfants des photos d'eux, ici, il y a 15 ans, 20 ans.

⁴ Ce groupe a fonctionné de 2009 à 2012.

Je terminerai ce rapport sur notre activité durant l'année 2013 en adressant mes très vifs remerciements à l'ensemble du personnel éducatif et enseignant, bien sûr, mais aussi aux services généraux et administratifs. Un merci particulier à Patrick Melichar, administrateur, qui ne compte pas ses heures pour mener à bien une gestion administrative qui se complique en permanence et à mes collègues de la direction pédagogique, qui sont également très fortement sollicités...ou faudrait-il plutôt dire trop fortement... ?

Enfin, j'adresse, au nom de mes collaborateurs, ma reconnaissance à l'ensemble des membres de la commission de surveillance et notamment aux membres du bureau : M. Jean-Marc Terrier, Vice-Président et Richard Barzé, Président, grâce à qui la direction stratégique et la direction opérationnelle ont toujours pu œuvrer de manière synchrones.

FONDATION F.-L. BOREL

Le Directeur :

Jean-Marie Villat

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2013

DIRECTION ET ADMINISTRATION

M.	VILLAT Jean-Marie	directeur
M.	PERRIN Vincent	sous-directeur
M.	EPPNER Gilbert	adjoint de direction
M.	MELICHAR Patrick	administrateur
Mme	HALTER Lydia	secrétaire-réceptionniste*
Mme	LANGEL Lise	secrétaire-réceptionniste*
M.	LIENHER Sylvain	apprenti employé de commerce

PERSONNEL ENSEIGNANT

M.	GROB Laurent	instituteur*
Mme	LAUMANN Christine	institutrice*
Mme	KUENZI Denise	maîtresse ACT *
Mme	MERINO Anne-Tiphaine	institutrice*
M.	MIRONNEAU Christophe	instituteur*
Mme	RACINE Marion	institutrice*
Mme	ROBERT-NICOUD Karin	institutrice*
M.	SCHAER Olivier	instituteur*

PERSONNEL EDUCATIF

Mme	AEBERLI Sephora	éducatrice*
Mme	ARMELLINO Francesca	éducatrice*
Mme	AUBERT Natascia	éducatrice*
M.	AUDEMARS Cédric	éducateur*
Mme	BESANCET Ariane	éducatrice
M.	BOSCHUNG Philippe	éducateur*
Mme	CAROLILLO Claudia	éducatrice*
M.	CHIBOUT Abderrahman	éducateur
Mme	CUENAT Anita	éducatrice*
Mme	DE GIORGI Agnès	éducatrice*
Mme	DO VALE Yolanda	éducatrice*
Mme	EPPNER Véronique	éducatrice*
Mme	GAINON-KACSOH Marta	éducatrice*
M.	GEISER Alexandre	éducateur / resp. orientation professionnelle
Mme	GOBAT-MATTHEY Lysiane	éducatrice*
Mme	HILTPOLD Fanny	éducatrice
M.	LACREUSE Jean-Philippe	maître socioprofessionnel
Mme	LAURENT-MURA Julianne	éducatrice*
Mme	LEBBAR Valérie	éducatrice*
Mme	MICCIO Anna	éducatrice*
M.	OEUVRAY Claude	éducateur*
M.	OGUEY Bernard	éducateur*
M.	PINSARD Matthieu	éducateur
Mme	PONTES Lucia	éducatrice*
Mme	RAWYLER Catherine	éducatrice / animatrice en atelier d'art-thérapie
Mme	RECHSTEINER Sarah	éducatrice*
M.	RHAZI Abder	éducateur*
M.	RUEGGER Gustavo	éducateur*
Mme	STEINER Yanick	éducatrice*
M.	WALTER Mathias	éducateur*
M.	WEBER Yann	éducateur*

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2013

PERSONNEL EDUCATIF (veilles et service de piquet)

Mme	BESANCET Anette	veilleuse*
Mme	GRAU Floriane	veilleuse / service de piquet*
Mme	GUYOT-BRAICHET Corinne	veilleuse / service de piquet*
Mme	JEANRICHARD Marilyne	veilleuse*
Mme	KAYUMBA Mutete	veilleuse*
Mme	MARTINELLI Virginie	veilleuse*
M.	MATILE Jean-Daniel	veilleur / service de piquet*
Mme	MOUREAU Marie-Thérèse	veilleuse / service de piquet*
Mme	REMY FLAIG Anne-France	veilleuse*

PERSONNEL DE MAISON

M.	ARCELASCHI Silvio	concierge / responsable technique des bâtiments
M.	BINDITH Eric	concierge / responsable des extérieurs*
Mme	BINDITH Rose-Marie	aide concierge-cuisine*
Mme	CAVALER Valentina	aide concierge-cuisine*
Mme	GREMAUD Micheline	cuisinière / aide de cuisine*
M.	JACOT Denis	aide concierge*
Mme	KUENZI Denise	couturière*
Mme	MATHYS Rose-Marie	lingère
Mme	PERRIARD Catherine	aide concierge-cuisine*
M.	URFER Philippe	cuisinier*
Mme	VILLAT Josiane	infirmière*

EQUIPE THERAPEUTIQUE

a) Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence

Dr.	RENK Michael	pédopsychiatre*
Dresse	TIULETE-SIMION Alina	pédopsychiatre*
Mme	CRAUSAZ Annick	psychologue, psychothérapeute*
Mme	MAIORANO Fanny	psychologue*

b) Psychomotricité

Mme	ALLANFRANCHINI Brigitte	psychomotricienne*
-----	-------------------------	--------------------

c) Orthophonistes

Mme	BAUMBERGER Isaline	orthophoniste*
Mme	BOURQUIN Céline	orthophoniste*

* temps partiels

LISTE DES DONS EN ESPECES ET EN NATURE

Exercice 2013

Dons en espèces

Union des Dames Paysannes du Val-de-Ruz	100.00
Mme Ariane Besancet et famille, Coffrane	320.00
Service Bénévole du Val-de-Ruz, Coffrane	50.00
M. Jean-Claude Dupasquier, Neuchâtel	100.00
Mme et M. Sylviane et Rémy Racine, Dombresson	100.00
Chocolaterie Walder Sàrl, Neuchâtel	50.00
M. Frédy Daenzer, Dombresson	250.00
M. Sylvain Racine, Colombier	50.00
F. Bernasconi & Cie SA, Les Geneveys-sur-Coffrane	5'000.00
Fivaz SA, Boudevilliers	50.00
Mme et M. Catherine et Michel Gonella, Fenin	100.00
M. Jean-Luc Droz, Dombresson	100.00
Fam. Frédy Roth, Sonvilier	100.00
Mme et M. Lise et Patrick Langel, Chézard-St-Martin	100.00
Carrosserie de la Passion SA, Dombresson	600.00
Mme et M. Marguerite et René Sommer, Les Vieux-Prés	50.00
M. Bernard Jeanneret-Gris, La Chaux-de-Fonds	50.00
Mme et M. Arlette et Raymond Jeannet, Bôle	100.00
Amis de la Cave du CEP, Cortaillod	500.00
Récolte de fonds du "7 juin"	467.35
Divers en espèces	297.00
Total en CHF	8'534.35

Dons en nature

- Edition G. Attinger SA, Hauterive, dictionnaire historique de la Suisse T. 12.
- Mme Jeanine Emery-Marchand, Marin, vêtements.
- Mme Annette Besancet, Cernier, livres et tissus
- Mme et M. Natascia et John Aubert, Savagnier, bureau.
- M. Patrick Langel, Chézard-St-Martin, masques de protection.
- M. Roland Monnier, Neuchâtel, chaussures de ski et skis.
- MM. Jean-Claude Joray et Alessandro Calbucci, Nidau, vaisselle.
- La Boîte à Jouets à Cernier, PharmaciePlus Marti à Cernier, Cuche Sports à Dombresson, Chocolats Camille Bloch SA à Courtelary, Metro Boutique à Neuchâtel, Dosenbach Sports à Neuchâtel, Confiserie Weber à Valangin, divers lots pour le camp de ski.